



le 25 juin 2015

M. LE DFSPIP,

Nous avons bien réceptionné votre courrier adressé aux agents du SPIP 13 en réaction au boycott du Comité Technique prévu le 23 juin 2015 par l'ensemble des organisations représentatives.

Nous souhaitons nous même réagir à votre courrier sur plusieurs éléments :

Rappelons tout d'abord que ce boycott n'est pas sans raison. Il est la conséquence de l'absence de réponse de votre part suite à la demande intersyndicale de modification d'un ordre du jour qui nous semblait surchargé et prématuré notamment concernant l'étude des projets de réorganisation.

En effet, il nous paraît primordial que ces projets soient présentés aux équipes avant d'être mis au vote en comité technique, tout simplement pour que les organisations syndicales puissent solliciter l'avis des équipes.

Votre argumentaire sur la volonté d'harmonisation départementale est certes louable, cependant, elle a ses limites. Chaque établissement a des fonctionnements spécifiques ayant des conséquences sur l'intervention du SPIP. De même pour les milieux ouverts, par exemple leur caractère urbain ou rural implique des modalités d'organisation de service différentes qu'il n'est pas possible d'ignorer.

Vous évoquez dans votre courrier la méthodologie choisie pour la mise en œuvre de vos réorganisations. Les explications données nous interpellent fortement !

Ainsi, vous expliquez *confier aux chefs d'antenne une feuille de route précisant les objectifs attendus et posant la méthodologie de concertation des équipes par l'intermédiaire de groupe de travail*. Toutefois, lorsque le travail rendu par ces groupes ne vous convient pas, vous demandez à ce que le projet soit réajusté ! Quelle valeur donner à cette démarche ?

Si le groupe de travail n'est là que pour valider le projet que vous voulez voir aboutir, il faut absolument en changer l'intitulé : « *Groupe de légitimation du projet voulu par le DFSPIP* » serait plus adapté. Ceci est d'autant plus dommage que les collègues s'y investissent et que les choix et propositions qui y ont été abordés sont argumentés, et ce sur tous les sites.

Vous parlez encore une fois de renfort en septembre...

Malheureusement nous devons encore répéter que ces renforts n'existeront qu'en septembre 2016... Les pré affectés sont des stagiaires! Plutôt que de compter sur leur présence pour valider vos projets d'organisation, nous aurions souhaité que vous engagiez une réflexion sur leur année de formation ! Par exemple, qu'ils puissent être formés en mixité, et qu'ils n'intègrent réellement les organisations de service qu'une fois titulaires ! D'autant plus qu'à

ce jour il est impossible d'en connaître le nombre. Rappelons également que, quoi qu'il en soit, ces renforts seront insuffisants !

Nous aurons probablement beaucoup de choses à dire sur l'ensemble de ces sujets au Comité Technique.

Nous espérons pouvoir y trouver les conditions d'un réel dialogue social et non pas qu'il soit considéré comme une simple chambre de validation de vos desiderata ! C'était d'ailleurs le sens de notre demande de modification de l'ordre du jour ayant déclenché le boycott du CT.

Nous vous précisons d'ores et déjà que les dates proposées dans votre courrier ne vont pas dans ce sens. En effet, elles coïncident avec une CAP nationale le 8 juillet lors de laquelle des représentants au CT seront amenés à siéger à Paris. De même, les dates proposées les mardi et mercredi ne tiennent pas compte des temps partiels qui concernent pourtant la moitié des titulaires au CT.

Vous comprendrez donc que nous sollicitons à ce que des dates ultérieures soient retenues !

Cordialement.

La CGT SPIP 13.

Ce courrier sera également transmis aux agents.